# Lettre ouverte à l'attention de Messieurs les co-formateurs, Kris Peeters, CD&V et Charles Michel, MR

Messieurs,

C'est avec beaucoup d'inquiétude que les organisations de femmes prennent connaissance des propositions en matière de pensions et de fins de carrière qui sont sur la table des négociations en vue de former un gouvernement fédéral.

- On parle d'un allongement supplémentaire, jusqu'à 42 ans, de la carrière nécessaire pour celles et ceux qui veulent prendre une pension anticipée à 62 ans. Les femmes qui ont pris leur pension en 2013 avaient une carrière moyenne de 35 ans.
- La pension minimum serait calculée sur base d'une carrière de 45 années à temps plein. Un nouvel appauvrissement pour les femmes, même si la pension minimum était augmentée. En effet, 44% des femmes travaillent à temps partiel et les femmes ont moins souvent une carrière complète que les hommes. Une pension calculée au prorata de 45 années temps plein poussera beaucoup de femmes sous le seuil de pauvreté.
- La limitation de la durée des périodes assimilées (chômage, crédit-temps) concernera surtout les femmes : jusqu'il y a peu, elles avaient un plus haut taux de chômage et le crédit-temps est encore et toujours une affaire de femmes. Elles sont aussi surreprésentées dans les bas salaires, catégorie pour laquelle les périodes assimilées comptent le plus.
- La pension de survie offre à de nombreuses femmes plus âgées une réelle protection contre la pauvreté. Faire disparaître cette prestation de manière aussi rapide aura des conséquences néfastes.

Les organisations de femmes signataires trouvent inacceptable que les formateurs puissent même suggérer de telles mesures – contre l'avis d'expert.e.s - et ne prennent pas en considération la spécificité du travail des femmes, leurs difficultés sur le marché de l'emploi, et les contextes spécifiques genrés dans les calculs. Quand aujourd'hui 59% des femmes pensionnées (33% des hommes) touchent moins de 1000€/mois, ces propositions vont encore affaiblir la construction de leurs droits à la pension. _ Crise après crise, les mesures qui sont prises pénalisent les femmes à cause de leur position fragile sur le marché du travail. Cette position leur est reprochée ('les femmes doivent travailler plus'), mais c'est la conséquence de l'énorme et nécessaire travail non rémunéré qu'elles accomplissent pour une société qui ne leur laisse pas d'autres choix.

Nous appelons fermement les formateurs du gouvernement à veiller à ce qu'hommes et femmes aient un bon revenu, de manière à diminuer, et non augmenter, le nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien porter à la présente et restons à votre disposition pour tout échange sur ce sujet.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour les organisations de femmes,

Vrouwen Overleg Komitee
Vrouwenraad
Femma
VIVA-SVV
Ella
Conseil des Femmes Francophones de Belgique
Vie Féminine
ACRF – Femmes en milieu rural
Les Femmes Prévoyantes Socialistes